

Balade pique-nique

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

AU DÉPART DU VILLAGE DE HAVELANGE

+ d'infos prochainement sur  www.havelange.be et 



Havelange

Jun 2023

INFO

BARVAUX, FLOSTOV, HAVELANGE, JENEFFE, MAFFE, MÉAN, MIÉCRET, PORCHERESSE, VERLÉE

Le mois de septembre est, traditionnellement, chargé en festivités variées.

Cette année, nous ajouterons une manifestation exceptionnelle : l'inauguration officielle de la Maison rurale polyvalente (MRP) de Havelange qui aura lieu le samedi 9 septembre.

En effet, le projet est devenu réalité et est désormais pleinement opérationnel. La grande salle permet d'accueillir de 200 à 300 personnes, pour des spectacles, concerts et fêtes diverses. Il s'agit bien là du « chaînon manquant » à Havelange : depuis plusieurs décennies, le village ne possède plus de salle d'une capacité équivalente.

C'est un atout indéniable pour la commune, et aussi, bien entendu, par exemple, pour le Centre culturel, qui disposera ainsi d'une infrastructure très performante. On pense aussi aux nombreuses associations' et aux particuliers qui pourront bien sûr en bénéficier également.

Le programme complet (activités pour tous les âges, concerts, soirée) et détaillé sera communiqué ultérieurement.

Mais cela n'est pas fini ! Pour se remettre d'une journée festive (avec raison, bien sûr...), rien de mieux qu'une petite balade : le lendemain, dimanche 10 septembre, aura lieu la bien connue Balade pique-nique, centrée autour de Havelange. 2 parcours de 5 et 10 kilomètres seront proposés selon une formule désormais bien connue, dans une grande convivialité. Le tout, toujours au départ de la MRP.

Pour compléter le côté festif de cet été, rappelons encore les prochaines fêtes d'école et kermesses locales ainsi que les Apéros ruraux, tenus chez divers agriculteurs, en collaboration avec le Gal Condroz-Famenne, tout au long de la période estivale.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à ces occasions et vous souhaitons de passer un merveilleux été.

Pour le collège communal

Marc LIBERT

Bourgmestre faisant fonction

LES INFOS COMMUNALES

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINÉS

Le CCCA de Havelange vous propose un déplacement en car pour vous rendre à une pièce en Wallon organisée au centre culturel de Ciney



présente

Théâtre Wallon

Me 07-06 à 14h00 - Théâtre
Cercle Royal Dramatique
"L'Union Warnantaise"

L'Ardènète

Dîjes-ans pus taurd



Comédie en trois actes d'Albert SCOHY
Mise en scène de Christian CARLY

Réservations : 083 21 65 65

Place du Roi Baudouin 1 - 5590 CINEY - culture@ciney.be - http://centreculturel.ciney.be

Un déplacement en car est prévu à partir du parking de l'administration communale à 13h15 (réservation indispensable). Le retour est prévu vers 17h45 à l'administration.

Un système de covoiturage est également mis en place pour ceux qui le souhaitent.

Réservations pour le déplacement auprès de Monique SOVET : 0476 24 68 42



Ouvert du lundi
au vendredi
de 7 à 15h

Avenue de Criel 11C - 5370 Havelange
083 67 76 71

DISTRIBUTEUR
24H/7J

LA PETITE FRINGALE

**FRITERIE
BRASSERIE
FOOD-TRUCK**

Sur place
ou à emporter
Avenue de Criel 45/C
5370 Havelange

0498 35 77 85

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Quels sont les projets du PCS de Havelange ?

Soutien scolaire solidaire

Vous souhaitez partager un peu de votre temps et votre savoir avec un enfant

Aidez-nous à poursuivre ce projet !

Objectif : Proposer des cours de soutien scolaire dans les écoles de notre commune certains jours entre 16h00 et 18h00.

Location de vélos électriques



Le PCS met 2 vélos électriques à disposition gratuitement des citoyens dans le cadre d'un travail ou d'une formation.

Durée: maximum 30 jours.

«Tous au p'tit marché»

Le PCS instaure une initiative de covoiturage de proximité solidaire pour se rendre au marché hebdomadaire !

Vous souhaitez faire vos courses au marché mais n'avez pas de solution de locomotion ?



Vous vous rendez au marché le mardi et vous disposez d'une place libre pour un habitant de votre village ?

Faites-nous signe et levons ce frein ensemble !

Les rendez-vous du Fact'coeur



Deux fois par an en collaboration avec le Centre Culturel de Havelange, le PCS organise une rencontre à destination des citoyens de + de 65 ans, vivants seuls

et/ou se sentant isolés. L'occasion d'échanger et de rencontrer les havelangeois de 65 ans et +.

Si vous connaissez des personnes concernées par cette activité, n'hésitez pas à leur en parler.

Vous pouvez contacter le PCS pour marquer votre intérêt et recevoir les informations en priorité.

Renseignements

PCS Havelange

Aline Detroz – 083 63 31 67 - 0471 65 42 58
pcs@havelange.be

Suivez-nous sur : @PCShavelange

Permanences de l' AViQ

Agence pour une Vie de Qualité
Handicap

L'AViQ est là pour vous informer, vous aider et conseiller les personnes en situation de handicap.



Quelles aides sont possibles ?

Logement, équipement, aide à domicile, emploi...

Comment introduire une demande ?



Tous les 2ème vendredis du mois de 14h à 16h40 sur rendez-vous.

= > 14 juillet et 11 août



Administration communale de Havelange



Renseignements et inscriptions:

083/ 63 31 67 ou pcs@havelange.be



VOTRE AGENT DE QUARTIER VOUS PARLE...

Plantations privées et/ou mitoyennes :

Les arbres et les plantations dans les propriétés privées doivent être émondés de manière à ce que toute branche surplombant la VP :

- Ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4.50 m au-dessus du sol.
- Ne fasse saillie sur l'accotement ou trottoir, à moins de 2.50 m au-dessus du sol et son extrémité à 0.50 m au moins en retrait de la voie carrossable.
- Ne nuise pas à la visibilité nécessaire pour la circulation routière.
- Les haies servant de clôture entre propriétés ne pourront dépasser 2 m de haut, ni 0.50 m d'épaisseur de la haie à la limite.
- Les propriétaires, locataires sont tenus d'élaguer les haies et plantations avant le 01 avril et ou après le 15 août de chaque année.
- Tout propriétaire d'un immeuble bâti ou non est tenu d'abattre tout arbre ou arbuste mort ou dépérissant susceptible de tomber sur VP ou sur autre propriété. Avertir préalablement administration communale (permis d'urbanisme).

Tondeuse et autres engins bruyants :

L'utilisation de tondeuses ou autres engins bruyants est autorisé sur l'ensemble du territoire de la commune aux conditions suivantes :

- En semaine et le samedi de 07H00 à 20H00.
- Les dimanches et jours fériés légaux de 10H00 à 13H00.
- Cette disposition n'est pas applicable aux engins munis d'un dispositif d'insonorisation, aux agriculteurs dans le cadre de leur profession, ni aux engins utilisés par le service public d'entretien de la VP.

SERVICE TAXES ET FINANCES



Depuis ce 1^{er} janvier 2023, la Commune de Havelange s'est modernisée et offre deux nouveaux services à ses concitoyens, entreprises et entrepreneurs en matière de taxes :

- Possibilité de scanner un QR code ou de cliquer sur un lien de paiement (pour les envois digitalisés) qui sont apposés sur les avertissements-extraits de rôle (AER), afin de faciliter la procédure de paiement de la taxe ;
- Envoi systématique des avertissements-extraits de rôle (AER) sur l'eBox exclusivement pour les redevables en disposant et suppression des envois « papier », dans un souci environnemental et d'efficacité.

Qu'est-ce que l'eBox ?

L'eBox est une boîte aux lettres électronique qui regroupe en un seul endroit tous vos documents officiels au format numérique.

Elle permet aux institutions publiques d'envoyer des messages électroniques personnels aux citoyens de manière sécurisée.

Les citoyens peuvent consulter leurs messages au travers de My eBox. S'identifier à ce portail est simple : vous pouvez le faire avec votre eID, un token ou via l'application mobile itsme®.

L'Administration communale de Havelange encourage chacun et chacune à s'inscrire au service My eBox. Il s'agit d'une démarche volontaire.

Pour plus de renseignements et vous inscrire à l'interface My eBox, nous vous invitons à consulter le site internet : <https://myebox.be/fr>

Pour les personnes qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'interface My eBox, aucun problème, celles-ci continueront à recevoir leurs avertissements-extraits de rôle (AER) en version papier par voie de courrier postal comme auparavant.

MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES COMMUNALES

Ecole de Maffe - Samedi 3 juin à partir de 17h – Spectacle d'école et barbecue de fin d'année

Ecole de Miécrot – Samedi 10 juin à partir de 10h30 - Fête de fin d'année scolaire et repas

Ecole de Jeneffe - Samedi 10 juin à partir de 15h30 - Fancy-fair avec spectacle de fin d'année (à 17h), repas (à 18h).

Ecole de Flostoy - Dimanche 11 juin à partir de 10h30 – Spectacle des enfants, bar & barbecue

Ecole de Méan - Samedi 1^{er} juillet à partir de 15h - barbecue

Ecole de Barvaux – Dimanche 2 juillet à partir de 12h - barbecue

Ecole de Flostoy – Jeudi 6 juillet à partir de 18h - Exposition, bar et barbecue

SERVICE ENVIRONNEMENT



RAPPEL - Collecte des déchets

Pour éviter de vous facturer des déchets qui ne vous appartiendraient pas et pour que le coût véritable soit au plus proche de la réalité, le règlement du BEP-Environnement veut que les sacs gris présents à côté de votre conteneur de déchets ménagers ne soient pas collectés.

Ces dernières années, à la suite d'une recrudescence des demandes régulières en la matière, cette disposition n'est plus toujours suivie par les équipes de collectes.

Fin avril, un rappel strict du respect des consignes a été fait aux équipes du BEP. Aussi, si vous avez présenté des sacs supplémentaires entre le 2 mai et le 16 juin 2023, un avis a été déposé dans votre boîte aux lettres ou sur votre poubelle pour vous rappeler le règlement.



ATTENTION : A partir du 19 juin, la consigne sera pleinement suivie par les équipes du BEP. Si vous souhaitez que des sacs supplémentaires soient exceptionnellement collectés, il est nécessaire de prévenir le BEP via les canaux suivants (24h à l'avance) : www.bep-environnement.be/reclamations ou 081 718 211

Merci de votre compréhension et collaboration !

Arbres et haies remarquables : un patrimoine populaire ... remarquable

Nos campagnes sont parsemées d'arbres et de haies dont la taille, l'âge ou le rôle dans l'histoire locale, leur ont fait mériter le statut de remarquable. Tout le monde connaît



ce terme, mais que signifie-t-il et surtout qu'implique-t-il ?

Les cinq Tilleuls de Porcheresse (Photo : V Baudoin)

Le qualificatif remarquable place automatiquement le végétal en question, sous protection légale.

SERVICE LOGEMENT



Notre AIS est à la recherche de nouveaux logements dans votre commune !

C'est dire que toute intervention sur lui ou à proximité immédiate, pouvant hypothéquer sa survie, (abattage, taille de haie à l'épaveuse, recépage, élagage, labour ou terrassement à ses pieds, imperméabilisation du sol jusqu'au tronc ou toute autre forme d'atteinte directe ou indirecte aux racines) est soumise à permis d'urbanisme.

On ne peut donc pas intervenir sur un arbre ou une haie remarquable sans détenir préalablement un permis vous y autorisant. Ce permis accordé par la Commune est obligatoirement soumis à l'avis du Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Région wallonne.

Les arbres remarquables et les haies sont repris sur une liste officielle (mise à jour tous les 3 ans) qui les situe, en précise le propriétaire et les caractérise. Cette liste est disponible auprès du Service Urbanisme de la Commune et de votre agent DNF.

Ces informations peuvent également être consultées sur le site Walonmap de la Région wallonne : (www.walonmap.be) Ce géoportail vous livre la photo aérienne de l'entièreté du territoire de la région wallonne. Sur cette couche de fond, vous pouvez faire apparaître diverses informations.

Cette liste est toujours d'application, mais le Code de Développement du Territoire a étendu le statut de remarquable. Tout arbre de minimum 1,5 mètre de circonférence (mesure prise à 1,5 m du sol), et tout arbuste de minimum 70 centimètre de circonférence (mesure prise à 1,5 m du sol), pourvu qu'il soit visible dans leur entièreté depuis un espace public, sont automatiquement remarquables et donc légalement protégés. Il en est de même des haies constituées d'essences indigènes (essences présentes naturellement sur notre territoire) présentes depuis plus de 30 ans sur le domaine public de la voirie.

Précisons que ce même Code protège aussi les arbres fruitiers isolés de plus de 100 cm de circonférence (mesure prise à 1,5 m du sol) à condition qu'il s'agisse d'une variété fruitière régionale et qu'il fasse partie d'un verger comportant minimum 15 arbres fruitiers.



Certes la loi les protège, mais parfois, la loi arrive trop tard : l'arbre est déjà maltraité ou abattu. Et un procès-verbal ne ressuscitera pas l'honorable

vieillard qui a vu passer la petite et la grande histoire de nos campagnes et de nos villages. Il appartient donc à chacun de nous et principalement aux propriétaires, de veiller sur ce patrimoine populaire et commun, et de contacter l'agent DNF avant toute intervention.

Malgré la vieillesse, malgré les accidents et les vilénies qu'ils ont pu subir, ces arbres ont leur place parmi nous et méritent notre respect. Certains propriétaires l'ont déjà compris. Le propriétaire du Golf à Méan a déplacé le parking pour ménager un très vieux marronnier ; et l'autorité communale de Havelange prend soin d'un tilleul à Buzin en recourant aux services d'un spécialiste de la taille douce afin de rééquilibrer l'arbre pour qu'il ne casse pas. Exemples à suivre ...

Le Tilleul de Buzin (Photo : V Baudoin)



Anne Pochet, Agent DNF

Mise à jour : Etienne IVENS Agent DNF faisant fonction

Le 29 juillet 1993, le Gouvernement wallon a décidé la création sur son territoire d'agences immobilières sociales. Actuellement, il existe 30 agences immobilières sociales en Wallonie qui gèrent un parc de plus de 7.354 logements.

Un Toit Pour Tous est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

Cette association regroupe 12 communes et CPAS, des représentants du secteur associatif et les sociétés de logement social agissant en Province de Namur.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- La gestion administrative du bien (bail, décompte, ...)
- L'établissement des états des lieux
- Le paiement du loyer chaque mois
- La prise en charge des vides locatifs
- La représentation en cas de procédure en Justice
- La remise du logement dans l'état initial
- L'exécution des travaux à charge des locataires
- La visite régulière du logement

Le propriétaire qui confie son logement à l'AIS bénéficie d'une réduction de 100% du Précompte Immobilier !

Notre AIS propose des logements dans votre commune !

Pour quels locataires ?

L'Agence Immobilière Sociale propose des logements conformes aux exigences de salubrité et de sécurité de la Région Wallonne pour un loyer modéré. La sélection est faite par un Comité d'attribution sur base de critères objectifs.

Une guidance est mise en place avec les locataires par les assistants sociaux de l'agence qui guident le locataire dans le développement d'une « pédagogie de l'habiter », portant sur la fréquence de paiement du loyer, l'utilisation adéquate du logement et le respect de l'environnement humain et physique.

Une équipe composée, au minimum, d'un intervenant social et d'un agent technique est à l'écoute tout au long de la location. Elle garantit un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chaque candidat locataire.

Conditions :

Vous serez acceptés en qualité de candidat locataire si :

- Vos revenus ne dépassent pas 29.100 €/an pour un locataire célibataire et 36.400 €/an pour un ménage. (Ces deux montants étant majorés de 2.700 € par enfant à charge.)
- Vous n'êtes pas propriétaires.

Nous contacter ?

Du lundi au vendredi, du 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

✉ info@ais-andenne-ciney.be

☎ 085 84 25 09

🌐 www.untoitpourtous.be

CYCLE EN TERRE



L'ENSEIGNEMENT
COMMUNAL
HAUVELANGE

ANNÉE 2022-2023

BARVAUX FLOSTOY JENEFFE MAFFE MÉAN MIÉCRET



ECOLE de MIECRET

FAMILIALE, CHALEUREUSE ET DYNAMIQUE

DÉVELOPPER SES POTENTIALITÉS

- À son rythme.
- En coopérant.
- En se connaissant.
- En se respectant.

S'OUVRIR AU MONDE

- Sorties culturelles.
- Classes de dépaysement.
- Rencontres intergénérationnelles.
- Échanges et rencontres avec des personnes-ressources.

INFRASTRUCTURES

- Plaine de jeux.
- Terrain couvert.
- Tableaux numériques.
- Tablettes.
- Chromebooks.



NÉERLANDAIS
DÈS LA 1ÈRE
PRIMAIRE



Ecole de Miécret



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

- 📍 Rue de l'église, 37 • 5376 Miécret
 - ☎ 083/63 44 09
 - 📠 0498/49 53 62
 - ✉ annie.macors@havelange.be
- Directrice: Annie Macors



ÉCOLE de JENEFFE

L'ÉCOLE OÙ J'EXISTE

ÉCOLE DU DEHORS

- Grands espaces.
- Pédagogie active
- Apprentissage par le jeu.

ALIMENTATION SAINE

- Projet «Prog école» fruits et produits laitiers.
- Collations saines et panier à collations.
- Soupe offerte tous les midis.

ET PLEINS D'AUTRES PROJETS

- Chaque année, nous exploitons un projet commun à toutes les classes. Cette année par exemple, nous travaillons l'art à travers le monde.
- Invitation d'une auteure, illustratrice en classe.
- Exploitation de peintures et oeuvres.
- Visites de musées.
- Exposition des travaux en fin d'année.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

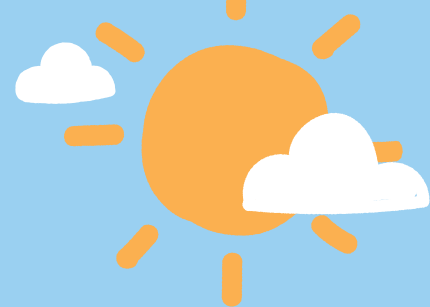
📍 Rue Joseph Verdin, 20 • 5370 Jeneffe

☎ 083/63 45 94

📠 0498/49 53 62

✉ annie.macors@havelange.be

Direcrice: Annie Macors



ÉCOLE de MAFFE

UNE ÉCOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ...

CADRE VERDOYANT

- Construction de bacs potagers, plantations, jardinage et récolte.
- Projet «Haie'lève».
- Animations «Cap Sciences».
- Eveil musical.
- Animation sécurité routière et mobilité douce.
- Partenariat avec la bibliothèque Papyrus de Havelange.

CHACUN TROUVE SA PLACE

- Apprentissage de la gestion positive des conflits avec les animateurs de l'Université de Paix.
- Classes verticales.
- Ateliers autonomes.
- Entraide.
- Intégration.
- Remédiation et dépassement.

VOYAGES ET ACTIVITÉS

- Classe de dépaysement (ski, mer, nature, histoire, ferme, ...)
- Excursions plusieurs fois par an.
- Activités sportives et culturelles: patinoire, piscine, journées sportives, spectacles et expositions.
- Nombreuses festivités.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

- 📍 Route de Durbuy, 8 • 5374 Maffe
- ☎ 083/32 26 59
- 📠 0499/72 16 82
- ✉ pierremichael.charlier@havelange.be
Directeur: Pierre-Michaël Charlier



ÉCOLE de MÉAN

UNE ÉCOLE À DIMENSIONS HUMAINES OÙ TU TE SENTIRAS CHEZ TOI.

OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

- Interactions avec le village (interviews, visites, démonstrations des artisans, ...)
- Sorties culturelles: théâtre, cours de musique en maternelle, excursions culturelles.
- Séjours scolaires chaque année: classe de neige, de dépaysement, de ferme, de mer, médiévale, ...
- Activités artistiques en classes transversales.
- Activités au sein de l'école: Cap'Sciences, sécurité routière-mobilité, projet biodiversité.
- Sorties variées: patinoire, piscine, journées sportives, cross ADEPS.
- Renforcement des relations via les manifestations scolaires: Noël, Carnaval, 100 jours d'école, journée pyjama, nuit à l'école.

ALIMENTATION SAINNE

- Jour du fruit, jour du produit laitier.
- Consommation de produits locaux (boucherie, crèmerie, ...)
- Potager réalisé avec les élèves.
- Fruits offerts.

ÉDUCATION POSITIVE

- Tableau Interactif & tablettes
- Formations pédagogiques diverses et variées des professeurs.
- Collaboration continue avec les acteurs extérieurs à l'école (logopèdes, domaine médical).
- Développement bienveillant de chacun et apprentissage de la gestion positive des conflits en collaboration avec l'Université de Paix de Namur.
- Classes à dimensions humaines permettant l'individualisation, la différenciation et la remédiation.
- Chaque élève évolue au maximum de ses capacités via l'entraide, le dépassement, la collaboration, l'autonomie.
- Amicale des parents d'élèves dynamique et investie dans les coûts des activités scolaires.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

📍 Route de Spa, 17 • 5372 Méan

☎ 083 32 34 69

📠 0499/72 16 82

✉ pierremichael.charlier@havelange.be

Directeur: Pierre-Michaël Charlier

ÉCOLE de BARVAUX-CONDROZ

L'ÉCOLE QUI T'OFFRE DE GRANDES PERSPECTIVES



UNE PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE POUR ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE SUR SON CHEMIN DE RÉUSSITE

- Classes verticales à dimensions humaines.
- Cours d'anglais dès la 3ème maternelle.
- Éducation de qualité dans un cadre inspirant.
- Respect du rythme de chacun en toute bienveillance et confiance en soi.
- Pédagogie explicite.

CULTIVER LA BIENVEILLANCE ET L'INCLUSION

- Favoriser un climat d'apprentissage épanouissant.
- Apprentissage de la gestion positive des conflits en collaboration avec l'Université de Paix de Namur.
- Projet en collaboration avec le BEP.
- Multiples projets avec le GAL (mobilité douce, biodiversité, étude des mares).
- Vaste cour de récréation et pelouses réparties et sécurisées dans le respect des activités de tous.
- Manifestations scolaires multiples : expositions, balades contées, fêtes d'école.

EXPLORER LE MONDE À TRAVERS UNE APPROCHE PRATIQUE

- Connexion avec la nature.
- Éveil musical en partenariat avec les « Jeunesses musicales ».
- École du dehors.
- Projets pédagogiques en partenariat avec les bibliothèques : animations, prêts de livres.
- Sorties culturelles et citadines (découverte de villes, classe de neige, séjours médiévaux,...).



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

📍 Route de Dinant, 23 • 5370 Barvaux-Condroz

☎ 083/63 42 07

☎ 0499/72 16 82

✉ pierremichael.charlier@havelange.be

Directeur: Pierre-Michaël Charlier



ECOLE de FLOSTOY

ENSEMBLE, TOUS DIFFÉRENTS ...

CONVIVALITÉ ET PLAISIR

- Une école de village dynamique et familiale comme il en reste peu.
- De nombreux projets proposés, des sorties culturelles, des animations ...
- Un comité de parents et une équipe pédagogique qui organisent main dans la main de nombreux événements festifs.

QUALITÉ ET PASSION

- Un cocon de bienveillance et de professionnalisme dans un écrin de verdure.
- Une école familiale dans laquelle les enseignants sont passionnés par leur métier.
- Une équipe éducative motivée et attentive au bien-être de nos enfants.

SOLIDARITÉ ET COLLABORATION

- Des valeurs qui rassemblent dans un environnement stimulant.
- Des ateliers verticaux qui permettent aux petits et aux grands de collaborer avec les parents (partages d'avis, communication active, ...).



N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

- 📍 Route du Musée, 22 • 5370 Flostoy
 - ☎ 083/61 25 71
 - 📠 0478/58 12 10
 - ✉ aurelien.giard@havelange.be
- Directeur: Aurélien Giard



SERVICE DE LA PETITE ENFANCE



Atelier « Massage - Papote »

Quand?

Les lundis 11 et 25 septembre – 09 octobre 2023
de 13h30 à 15h00

Pour qui?

Pour les enfants de 0 à 9 mois accompagnés « d'un parent »

Animé par Diricq Dominique

Où?

A la ferme des tilleuls
Rue de Hiéttine, 2
5370 Havelange

Matériel à apporter :

- une couverture (ou plaid)
- un tétra ou un essuie

Atelier Gratuit

Renseignement et inscription :

Léna Evrard 0499 99 77 75

LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

CENTRE CULTUREL DE HAVELANGE

Le Sawhis comme vous ne l'avez jamais entendu

Dimanche 11 juin | Sawhis

Le Centre culturel d'Havelange, la Commune d'Havelange et Destination Condros-Famenne vous invite à l'inauguration de la nouvelle œuvre sur Sentiers d'Art « Aériopiano » de Sally Ducrow, le dimanche 11 juin dès 9h.

« Aériopiano » fait partie des nouvelles œuvres à découvrir prochainement sur Sentiers d'Art.

Rendez-vous le dimanche 11 juin pour une matinée d'inauguration.



Au programme :

9h: petit déjeuner (gratuit sur inscription)

10h: départ de la balade (2km dans le Sawhis)

10h45: inauguration de l'œuvre « Aériopiano »

11h15: **Quentin Dujardin** en concert plein air (solution de repli sous le kiosque en cas de pluie)

Guitariste, compositeur & producteur, **Quentin Dujardin** crée un univers unique autour de ses guitares nylons.

Infos pratiques:



Rendez-vous sur le parking du Sawhis
Entrée libre, bienvenue à tous.
Réservation souhaitée via mail :
info@destinationcondroz.be

CINÉMA À LA CAMPAGNE

Samedi 17 et dimanche 18 juin | Ferme « La vache d'ici » à Méan

Cette fois, ça y est, c'est officiel, notre cinéma à la campagne revient et s'installe à Méan, dans la ferme « la vache d'ici ».

Pendant 2 jours, venez découvrir l'ambiance conviviale du cinéma à la campagne. Une sélection de films pour petits et grands, bar et petite restauration, jeux...

Samedi 17 juin :

- 13h30-17h30 : **Atelier cinéma**, animé par Action Médias Jeunes, pour les 10 à 14 ans. (atelier pour tester différentes techniques et réalisations de petits films).
- Dès 19h30 : projection des créations réalisées durant l'atelier cinéma et projection du film « **Le nouveau jouet** » de James Huth, avec Djamel Debbouze et Daniel Auteuil



Dimanche 18 juin :

- 10h30 : « **Tous en scène** » de Garth Jennings
- 14h30 : film « **Ma vie de courgette** », de Claude Barras
- 16h00 : quizz (musiques et images) sur le cinéma
- 17h00 : « **Le chêne** » de Michel Seydoux, Laurent Charbonnier
- 20h : « **La dégustation** », film de Ivan Calbérac avec Isabelle Carré, Bernard Campan, Mounir Amamra

Le programme détaillé se trouve sur notre site internet : www.cchavelange.be



TARIF : 2€/film – atelier cinéma 3€/personne (Inscription pour le mardi 13/06 au plus tard).



Infos et inscriptions au Centre culturel d'Havelange : 083 63 39 35 ou info@cchavelange.be – retrouvez nous sur [f](https://www.facebook.com/cchavelange) @cchavelange - www.cchavelange.be |

GAL CONDROZ-FAMENNE

A vos agenda pour les prochains apéros !

Envie de découvrir les fermes près de chez vous ? Les Apéros ruraux sont faits pour vous !

Quoi ? Un moment convivial pour discuter d'agriculture et d'alimentation

Quand ? Le vendredi ou le samedi soir à partir de 17h30

Où ? Dans les fermes sur Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze

Pour qui ? Tous les voisins et alentours

Prochaines dates ?

- 23 juin : Ferme de Stée à Braibant - Elevage BIO
- 8 juillet : Ferme du Mologna à Buissonville – Chemin du lait
- 4 août : Ferme Lizin à Havelange - Pomme de terre
- 8 septembre : Ferme au Clair de Lait à Barvaux - Les vèlages groupés
- 15 septembre : Ferme Wylock à Jeneffe - Les couverts végétaux
- 22 septembre : Ferme de la vache d'Ici à Méan- Vaches et environnement
- 29 septembre : Ferme Leboutte à Heure – Apéro convivial

Plus d'infos sur : [f](#) AperosRurauxCondrozFamenne

Inscriptions souhaitées : nina@condroz-famenne.be ou au 0474 03 17 35

Appel à bénévoles – La Carotte Bavarde en itinérance (Ciney, Hamois, Havelange)

La Carotte Bavarde en itinérance aide les personnes qui se trouvent momentanément ou durablement en difficultés financières. Des colis alimentaires sont portés à domicile, pour des personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer.



Ce projet vous intéresse ? Vous avez quelques heures à y consacrer ?

Vous pouvez contacter Morgane Renard (morgane@condroz-famenne.be ou 0486 527 455

REPAIR-CAFE

43^e Repair Café



Le prochain Repair Café aura lieu le samedi 17 juin 2023 de 13h30 à 17h30, à la Ferme des Tilleuls à Havelange.

Vous y trouverez 7 ateliers (bijoux, informatique, couture, électro, bois, soudure et affûtage) où vous pourrez participer à la réparation de votre objet avec l'aide d'un spécialiste bénévole.

Tout est gratuit (sauf les éventuelles pièces de rechange) mais une petite contribution dans notre tirelire sera appréciée.

Pour patienter en attendant votre tour, le bar sera ouvert !

Pour plus d'infos : mireillehenrot@yahoo.fr ou bien 083 6340 27

Nous avons aussi une page [f](#) Repair Café Havelange

NOUVEAU : atelier bijoux !

ETAT D'AVANCEMENT POUR NOS CHEMINS ET SENTIERS



Votre avis nous intéresse !

Vous êtes nombreux à avoir participé à notre inventaire des chemins et sentiers communaux publics en novembre 2022. Et nous vous remercions.

Aujourd'hui, le groupe de travail « sentiers » a reçu le résultat de cet inventaire et souhaite le partager avec vous.

Nous invitons tous les citoyens intéressés à participer à la réunion du 21 juin 2023 à 20h00 à la Maison Rurale Polyvalente (Rue Ocolna, 3 à 5370 HAVELANGE).

Cette réunion sera l'occasion

- de vous présenter le résultat de l'inventaire qui nous a été transmis par l'asbl « Tous à pied » ;
- de vous partager le résultat de la réflexion du groupe de travail « sentiers » en vous proposant une vingtaine d'ouvertures de chemin possibles ;
- de vous proposer de voter pour les aménagements qui vous semblent prioritaires parmi les propositions présentées.

Nous espérons vous y voir nombreux !!



PROVINCE DE NAMUR
ARRONDISSEMENT DE DINANT



Commune de
HAVELANGE



Une école ouverte sur l'extérieur et qui partage des valeurs.

- Une attention particulière au bien-être
- La gestion des conflits et de la violence avec la mise en place de zones de jeux.
- Des espaces verts dans l'école:
 - l'exploitation d'un potager, d'un compost, d'une mare pédagogique, un partenariat avec Le Gal pour le projet Haie-lève
- Le respect de son environnement avec le Label école plus propre trois années consécutives
- Des activités intergénérationnelles et inclusives.



UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ :

- du co-enseignement au profit de tous dans toutes les classes
- Une classe verticale en maternelles qui permet aux enfants d'évoluer à leur rythme
- Le choix des langues (néerlandais ou anglais)
- Des cours de natation dès la 3ème maternelle
- Une école des devoirs et une garderie des 7h et jusque 18h

Des collaborations de qualité :

- Activités extra-scolaires :
 - Yoga de la joie
 - Alors On Chante
 - Eveil musical avec l'asbl Jin Shi
- Jeux de société avec les enfants le jeudi pendant le temps de midi
- O bocal verre: un traiteur éco-responsable qui utilise les produits locaux et bio



Inscriptions sur rendez-vous :

083/ 633 900 ou 0493/ 307615 - info@ecoledevillage-havelange.be

LES GRANDS PRINCIPES POUR UN JARDIN ÉCOLOGIQUE

Choisir des plantes adaptées à l'emplacement prévu

Une plante non adaptée à son environnement (sol, climat, exposition, etc.) sera plus sensible aux maladies et aux ravageurs. Choisissez de préférence des plantes indigènes ou peu sensibles aux maladies et au froid. Tenez compte également de la taille des plantes à l'état adulte afin d'éviter les coupes abusives qui affaiblissent le végétal.



Nourrir le sol

Un sol bien équilibré, fertile et vivant permet aux plantes d'avoir un développement vigoureux et de mieux lutter contre maladies, ravageurs et herbes indésirables. Pour cela préférez un amendement organique (compost, terreau, ...) aux engrais chimiques liquides, trop rapidement lessivés par les eaux de pluie.



Couvrir le sol

Un sol ne reste jamais très longtemps nu, la nature a horreur du vide ! Afin d'éviter l'apparition de plantes indésirables, couvrez la surface au moyen d'un paillis*. Vous pouvez compléter votre couverture en y mettant des plantes couvre-sols

*Qu'est-ce qu'un paillis ? Le paillis (ou mulch) est une couche de matériau protecteur posée sur le sol, principalement dans le but de le protéger. Ce paillage s'effectue à l'aide de nombreux matériaux naturels (feuilles, broyat de branches, ...) ou synthétiques (toile plastique).



Etudier la nécessité de lutte

Une fois identifié, à vous de juger si le ravageur ou la maladie risque de devenir une nuisance pour votre plante. Par exemple, il est parfois préférable de tolérer la présence de quelques pucerons dans votre jardin afin d'attirer ses prédateurs naturels tels que les coccinelles.



Créer un environnement favorable à la faune utile

Si vous offrez le gîte et le couvert aux auxiliaires*, ils s'inviteront volontiers dans votre jardin. Pour cela, essayez de le fleurir toute l'année et aménagez des abris et nichoirs. Plus il y a de milieux diversifiés dans votre jardin, plus vous favoriserez un équilibre naturel de l'écosystème. Ceci pourra réguler naturellement une éventuelle prolifération de ravageurs.

*Qu'est-ce qu'un auxiliaire ? C'est un organisme vivant (insecte, mammifère, oiseau,...) qui se nourrit ou qui parasite les ennemis des plantes. Son action de protection des végétaux est utile.



Utiliser le bon moyen de lutte



Il est nécessaire de déterminer la bonne technique de riposte. Par exemple, la taille des branches fortement attaquées par des cochenilles est plus efficace que des traitements répétés au pyrèthre. Mais dans tous les cas sachez que l'utilisation d'un pesticide, même dit "écologique" ne doit se faire qu'en dernier recours !

Respecter les rotations au potager

La succession de cultures de familles différentes sur une même parcelle est recommandée d'année en année. Pratiquer la rotation de cultures permet d'éviter pour le sol un déséquilibre entraînant l'épuisement de certains éléments, la multiplication des parasites, des mauvaises herbes et des maladies propres à chaque plante.



adalia:

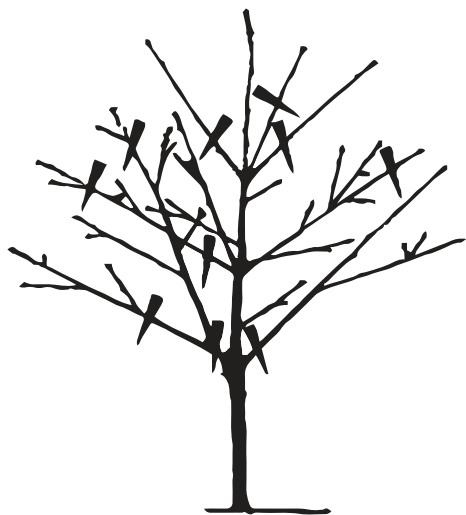
Article rédigé par Adalia 2.0

INFO DU CCCA

Merci à nos bénévoles

A l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), le projet « Senior Focus », qui propose aux personnes âgées, isolées, ou à toute autre personne qui en fait la demande, une boîte en plastique de couleur jaune comprenant une fiche de renseignements médicaux à compléter. Cette boîte, conservée dans le frigo, permet aux services de secours de mettre rapidement la main sur les informations dont ils ont besoin en cas d'urgence, ce qui rend la prise en charge plus facile ou rapide.

Une distribution au domicile des personnes concernée a été effectuée dans un premier temps en décembre 2022 et janvier 2023 pour les plus de 75 ans, et dans un deuxième temps en avril et mai 2023 pour les 70-75 ans. Ce travail conséquent a été réalisé grâce à l'investissement de bénévoles.




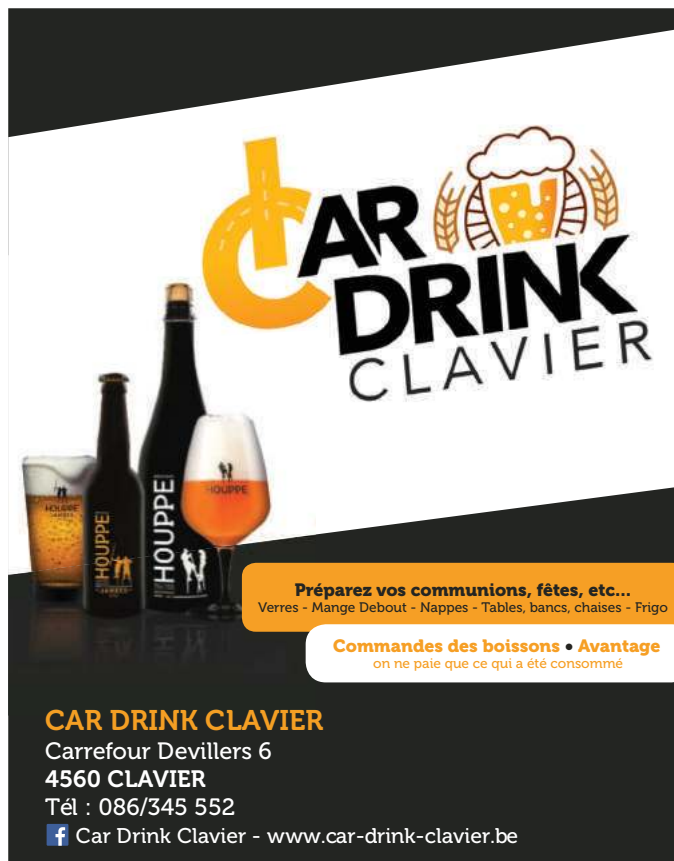
CIAMARRA

ÉLAGAGE • ABATTAGE

 **F.CIAMARRA**

 **Rue de Ramelot 5
4577 MODAVE**


 **0476 20 69 08**

CAR DRINK CLAVIER

Préparez vos communions, fêtes, etc...
Verres - Mange Debout - Nappes - Tables, bancs, chaises - Frigo

Commandes des boissons • Avantage
on ne paie que ce qui a été consommé

CAR DRINK CLAVIER
Carrefour Devillers 6
4560 CLAVIER
Tél : 086/345 552
 Car Drink Clavier - www.car-drink-clavier.be



Intervention Rapide 7J/7



Dare-Dard

Extermination Nid de guêpes & frelons

Nicolas JADOT
0493 48 03 85
daredard6900@gmail.com

Prix très attractif

Dans un rayon de 30 km
autour de Marche

Rochefort • Ciney • Marche • Durbuy

HAVELANGE

CONSTRUCT sprl

 Retrouvez-nous sur **facebook**

- Aménagements extérieurs
- Nouvelles constructions
- Transformations
- Constructions en pierre
- Constructions particulières

Rue d'Aty 45B • 5370 Havelange • Tel. : 083 634 935 • GSM : 0495 306 341
www.havelange-construct.be • info@havelange-construct.be

LECOMTE-FOSSION

Location Mini-pelles & accessoires
Nacelles, télescopiques, dumpers, ...

Plaque immatriculation instantanée



083/63 30 31 • www.lecomtefossion.be



Un tout grand merci à eux !

Si vous avez moins de 70 ans, mais que vous souhaitez recevoir un kit SENIOR FOCUS, vous pouvez prendre contact avec Christine WERY pour en faire la demande (083 615 321 ou c.wery@havelange.be). En effet, ce service est gratuit pour toute personne domiciliée à Havelange qui en ressent la nécessité, quel que soit son âge.



MARCHE ADEPS

JENEFTE-EN-CONDROZ (HAVELANGE)

Dimanche 25 juin 2023
de 8h à 18h

DÉPART DE L'ÉCOLE
RUE JOSEPH VERDIN, 20

PARCOURS DE 5-10-15-20 KM
(NON ACCESSIBLES AUX POUSETTES)

Bar et petite restauration sur place

INFOS : 0499/98 98 02 - 0478/42 01 22

UNE ORGANISATION DU COMITÉ DE PARENTS
AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

LES DATES DE PARUTION DU BULLETIN POUR 2023 :

Mois de Parution	Réception de vos articles	Distribution postale
Septembre	7 août	du 4 au 7 septembre
Octobre	4 septembre	du 2 au 5 octobre
Novembre	2 octobre	du 30 octobre au 2 novembre
Décembre	6 novembre	du 4 au 7 décembre

CONTACTEZ L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue de la Station 99 à 5370 Havelange

083 63 31 67 – f.manderscheid@havelange.be

Pour le Service de la Population et de l'État Civil :

083 615 329 – population@havelange.be ;

Il vous est aussi possible d'obtenir certains documents via le site : <https://mondossier.rrn.fgov.be>

Pour le Service Cadre de Vie :

083 615 331 – ph.schoemans@havelange.be

Pour les cartes de garderie des écoles communales :

083 615 320 – e.decuber@havelange.be

Prochain numéro en septembre
Merci de communiquer vos articles pour le 7 août

Contact : A.Detroz, a.detroz@havelange.be

N'hésitez pas à communiquer vos annonces pour l'agenda du site www.havelange.be via l'adresse mail ci-dessus.

Encarts publicitaires

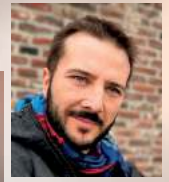
Merci de contacter : Sébastien Degimbe – sebastien@imprimerie-doneux.be – 0499 88 18 20

Éditrice responsable : M^{me} Nathalie DEMANET, Bourgmestre. Rue de la Station 99 – 5370 HAVELANGE.

Imprimé sur papier recyclé – FSC – certification environnementale.

Cuisine & Aménagement Intérieur

sur mesure à votre domicile



Sébastien Priels - 0498 29 97 69
sebastien.priels@raisonhome.com

RAISON HOME
CUISINE & AGENCEMENT



GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés de **Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

Mazout

Pellets

Gaz bouteilles

Huiles & Graisses



Havelange 083/61.11.03 - 083/69.93.23

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

HD

FUNÉRARIIUM

HEBETTE - DAXHELET

083 63 30 52 · 0473 87 87 50



F.HEBETTE@HEBETTE-DAXHELET.BE · WWW.FUNERAILLESHEBETTE.BE
RUE D'ANDENNE 13 · 5370 HAVELANGE

Vente directe à la Ferme

ferme
andré

Poulet
Bio

Porc
Bio



11, route de Méan 5374 Maffe

OUVERT LE LUNDI de 13h à 18h

Mardi-Mercredi-Jeudi de 9h30 à 18h30

Vendredi-Samedi de 9h à 18h30

Tél 086/32 12 98 et 0475/37 42 32

info@lafermeandre.com



www.lafermeandre.com



Boulangerie et Confiserie



Charcuteries et Traiteur



Vins et Fromages



Fruits et Légumes

Prochains enlèvements

Commande jusqu'au 03 juillet
Enlèvement le samedi 08 juillet

Votre magasin Bio local



Carrosserie
ETIENNE sprl
Tel: 083/65 77 38

rue du Bois Marguerite 1 - B-5590 Ciney

carrosserie-etienne.be